Drogue du viol : les bonnes réactions si on est victime | Police Locale Brunau, publié le 14.12.2022

Remarque préliminaire de la rédaction du CVFE :

Il est **interpelant de ne trouver quasiment aucune information** sur les réactions à avoir en cas de suspicion d'avoir été drogué.e à son insu et/ou d'avoir été victime d'une agression sexuelle sous influence chimique **en Belgique francophone**, contrairement à la France. Faut-il en conclure que la Belgique tarde à prendre les agressions sexuelles facilitées par les substances de manière sérieuse et pro-active ?

En tous cas, savoir que faire si on est victime est primordial, et une information sourcée à jour devrait être accessible facilement et à divers endroits.

La seule source fiable trouvée pour la Belgique est celle du site de la police locale zone de Fleurus – Pont-à-Celles – Les Bons Villers. Un grand merci à la police locale de la zone appelée « Brunau » pour **ce travail datant de 2022, que nous reprenons ici tel quel (avec deux mises à jour)**.

Que faire si vous pensez avoir ingéré à votre insu des substances psychoactives ou avoir été victime d'une agression sexuelle sous influence chimique ?

Vu les caractéristiques des drogues psychoactives comme le GHB/GBL, qui restent détectables un temps très limité, vu les conséquences physiques et psychologiques de toute agression, adopter les bonnes réactions se révèle important pour les victimes.

Que faire comme témoin, comme potentielle victime ?

1. Ingestion non voulue d'une substance psychoactive

Que faire si vous pensez avoir été drogué(e) ?

Il faut réagir vite. Dès que vous présentez un symptôme anormal (étourdissements, nausée, état d'ébriété important et incohérent par rapport à votre consommation d'alcool / drogue) :

- Dans un lieu festif, faites-vous conduire en un endroit sécurisé (p.e. Safety-Zone) par une personne de confiance ou par le personnel du Staff ou les services de secours présents. Ne restez pas seul(e). Refusez qu'un inconnu vous accompagne.
- Si vous êtes dans un endroit isolé, téléphonez aux services de secours (112) et avertissez au plus vite un proche. Selon la drogue ingérée, vous pourriez rapidement tomber dans un état où il vous sera difficile de veiller à votre propre sécurité.
- Comme les traces de certaines drogues disparaissent de l'organisme en un temps très court (moins de 2 heures pour le GHB), n'hésitez pas à uriner dans un récipient pour analyse ultérieure.
- Demandez à être examiné(e) par un médecin ou à être emmené(e) à l'hôpital afin que les analyses et examens soient effectués très rapidement.

Comment réagir si un tiers est concerné ?

- Mettez la personne en sécurité car elle peut ne plus être en mesure de prendre des décisions adéquates. Ne la laissez pas seule.
- Si elle est consciente, interrogez la personne. Contactez un proche ou son binôme de soirée si le numéro de téléphone de ce dernier est indiqué sur un bracelet ou sur un bandana (mesure du festival des Ardentes) afin d'organiser sa prise en charge.
- Si elle présente des signes faisant suspecter l'ingestion forcée d'une substance toxique ou est inconsciente et que vous ne parvenez pas à la réveiller, appelez immédiatement le 112. La personne fait peut-être une surdose, un G-Hole (coma)
- En cas de doute, conservez la boisson consommée ou les verres vides et rendez-vous aux urgences rapidement afin qu'analyses et examens soient effectués avant la disparition du produit dans l'organisme.

2. Agression sexuelle après ingestion d'une substance psychoactive

> **Télé-Accueil**: appelez le 107, tchat en ligne tele-accueil.be de manière anonyme. Service disponible jour et nuit
> **SOS VIOL**: au 0800/98.100 , chat en ligne sosviol.be, email info@sosviol.be

Que faire si vous pensez avoir été victime ?

Si vous vous réveillez dans un lieu inattendu (dans la nature, une chambre d'hôtel, chez un inconnu ou une connaissance, etc.), partiellement déshabillée, nue ou mal rhabillée, ou si vos vêtements sont maculés de sperme et/ou que des préservatifs usagés sont présents, vous avez la conviction d'avoir subi des actes de nature sexuelle sans toutefois en avoir des souvenirs, si vous avez des flashs de relations sexuelles ou encore si vous éprouvez des douleurs vaginales ou abdominales, … vous avez probablement été victime d'une agression sexuelle par soumission chimique.

Quelques conseils :

- Rendez-vous dans un endroit où vous vous sentirez en sécurité.
- Allez dans un Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS).
 Accueil | Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles | cpvs.belgium.be
 Ces centres ont pour mission d'accueillir et d'assurer un accompagnement global (soutien psychologique, prise en charge médicale et médico-légale, suivi médical, dépôt de plainte si vous le souhaitez).
 Si un CPVS est trop éloigné, rendez-vous au plus vite dans un hôpital ou chez un médecin pour votre prise en charge. Vous trouverez plus de renseignements ici : Je suis victime – SOS Viol
- Selon les évènements, des personnes briefées par un CPVS sont présentes sur le site des festivités et peuvent servir de relais. Renseignez-vous à votre arrivée.
- Si vous le souhaitez, déposez une plainte auprès de la police, ce qui pourra contribuer à votre processus de reconstruction. Même si plusieurs jours se sont passés, votre signalement peut contribuer à l'enquête surtout si d'autres faits similaires ont été signalés.

La plupart des services de police disposent de personnel spécialement qualifié et de locaux d'accueil adaptés.

- Contactez anonymement une ligne téléphonique d'écoute ou parlez à une personne de confiance. En parlant, vous faites déjà un immense pas en avant. Vous taire, étouffer vos sentiments peut en effet vous amener à revivre votre expérience encore et encore. Ne restez pas seul (e).

> **Télé-Accueil**: appelez le 107, tchat en ligne tele-accueil.be de manière anonyme. Service disponible jour et nuit
> **SOS VIOL**: au 0800/98.100 , chat en ligne sosviol.be, email info@sosviol.be

Conseils pour conserver les traces de violences sexuelles

Il est recommandé d'effectuer les prélèvements pour l'identification génétique endéans les 24 heures mais ils peuvent être opérants jusqu'à 72 heures en fonction des circonstances.

- Ne vous lavez pas, même si c'est la première chose que vous avez envie de faire.
- Essayez de ne pas de boire ou de ne pas rincer votre bouche, s'il y a eu un contact oral.
- Si vous urinez, faites-le dans un petit pot
- Evitez le contact physique avec d'autres personnes.
- Placez dans un sac en papier (pas en plastique) :
- Si vous vous changez, les vêtements que vous portiez.
- Les draps avec des traces (sperme ou autre) du présumé auteur.
- Le papier, l'essuie, la serviette hygiénique ou tout autre chose que vous auriez utilisés pour votre hygiène intime.
- Ne nettoyez/rangez pas le lieu où les faits ont été commis.

Source : Drogue du viol : les bonnes réactions si on est victime | Police Locale Brunau
